

POLICE JUDICIAIRE
près le
Parquet du Procureur
du Roi
de l'arrondissement
de Bruxelles

Section : CRIMES

PJ 205

Annexe : 1

Procès-verbal Aud:

N° 49.159

Signé au P.V. n°
du
(s)
de la Police
judiciaire
de Bruxelles

Suite aux devoirs
prescrits par M. le
Juge d'instruction
VANDERMEERSCH
Bureau :

Apostille :

Dossier n°: 48/95
du

A charge de : X

Du chef de : assassinat

Sur plainte de : d'office

OBJET

- jonction d'un document
découvert chez
RWABUKUMBA.

Indicateur n°

Transmis à Monsieur le juge d'instruction VANDERMEERSCH

Bruxelles, le 15 décembre 1995
Pr. le Commissaire en Chef aux D.J.

PRO JUSTITIA

L'an mil neuf cent nonante-cinq,
le quatorze du mois de décembre à 09.20 hrs

Nous, **Olivier BOGAERT**,

Inspecteur-Officier de Police Judiciaire près le parquet de Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, exposons que lors de la perquisition dans la résidence de RWABUKUMBA Séraphin, avenue de Monte-Carlo, 96 à Forest, nous avons découvert la transcription d'une interview du Capitaine Paul BARRIL sur AFRICA N°1. De la lecture de ce document, il ressort que l'intéressé serait en possession de matériel provenant de l'avion présidentiel abattu le 06 avril 1994.

L'intéressé aurait également déclaré disposer des deux lanceurs de missiles.

DONT ACTE.

DE L'ASSASSINAT DES DEUX CHEFS D'ETATS RWANDAIS ET BURUNDAIS LE
6 AVRIL 1994

Le point de vue du Capitaine Paul BARREL

L'ex-patron du G.I.G.N. français, le Capitaine Paul Barrel a déclaré sur AFRICA n°1 ce qui suit:

"j'ai à peu près 80 kilos de matériel électronique de l'avion; tous les enregistrements de la tour de contrôle de l'aéroport; tous les carnets de bord de l'aéroport; les deux lanceurs de missiles qui ont été tirés, 80 témoignages radios et vidéos. Je ne peux les remettre à personne. Il n'y a pas de juge d'instruction qui a été saisi, ni au niveau français, ni au niveau international. Par l'intermédiaire de mon avocat, j'ai écrit au Secrétaire Général de l'O.N.U. pour lui dire que je tenais à leur disposition pour leur enquête et il m'a répondu que cela ne les intéressait pas que je dois m'adresser du côté de l'aviation civile au Canada".

A la question, " qui a assassiné les deux Chefs d'Etats le 6 Avril 1994 ? ", le capitaine Barrel répond: "[...] aujourd'hui on parle de génocide tutsi et on accuse les Hutu. [...] Le responsable du génocide, c'est le responsable de l'attentat contre l'avion présidentiel. S'il n'y avait pas cet attentat, il n'y aurait pas eu de génocide. Selon mon enquête, le responsable de l'attentat n'est autre que le F.P.R. [...] J'ai rencontré Paul KAGAME quand il est venu à Paris en 1992. [...] Il cherchait 6 télécommandes pour faire exploser des charges de plus de 30 kilos de sufrène. Au sujet de l'affaire LEMONIER, il répond: "[...] Le F.P.R. était le maître de l'infiltration et de la manipulation. [...] Le F.P.R. a infiltré l'entourage du Général Président, et il ont manipulé l'un de ceux-là qui s'appelle Dominique LEMONIER et a signé un contrat avec un Etat de 12 Millions de dollars. Le contrat le plus important que le Rwanda ait jamais signé avec un particulier ou un Etat. Alors que les sources d'armes du Rwanda c'est l'Afrique du Sud (Armescor), l'Egypte, la France. Et Monsieur LEMONIER a encaissé 5 Millions de dollars pour des munitions qu'il n'a jamais fournies, ou le peut qu'il a livré ne correspondait pas au calibre. Le but de l'opération était de prendre de l'argent au Rwanda, mais surtout de faire en sorte que lors de l'attaque finale du F.P.R. contre les F.A.R., celles-ci n'est pas de munitions. C'est ce qui s'est passé. L'Armée Rwandaise ne s'est pas battu, elle n'a pas été défaite, elle s'est repliée. Cette manipulation au 3ème degré implique également une banque Suisse; [...] elle se trouve au 23 Rue du Rhône à Genève. Chose étrange le contrat LEMONIER était signé au nom d'une association d'aide aux handicapés de la région de NANCY."